

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## 8 octobre 2020

**Présents : Mrs Guillaume RENARD (Maire), Patrick ROGER (2ème adjoint), Laurent VILLEZ, Franck LESELLIER, Pierre-Bernard COGNEIN et Christophe TARDIVON et Mmes Claudine LALOUETTE (1ère adjointe), Elisabeth LANGLET (3ème adjoint), Carole DÉGRÉMONT, Odile IGER, Claire AUBERT et Florence LEVAVASSEUR.**

**Absents et excusés :**

**Mme Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE, et Mrs Ludovic HAUROGNE et Thierry BAKÉTOU**

**Secrétaire de Séance : Mme AUBERT Claire.**

Formant la majorité des membres en exercice.

### **Ordre du Jour :**

- Délibération pour paiement de la partie communale des masques offert aux habitants par la commune à l'Inter Caux -Vexin
- Délibération pour réaliser un arrêté du Maire autorisant la création d'une Régie pour les recettes de location de la salle polyvalente et de location de la vaisselle au secrétariat de la mairie à partir du 01/11/2020.
- Délibération pour le remboursement d'acomptes de la salle polyvalente suite à annulation dû au COVID-19
- Informations et questions diverses :
  - Dossier CCAS
  - Vitesse dans Fresne le plan
  - Partenariat AXA
  - Livre sur l'histoire de Fresne le plan
  - Site internet
  - Fresne-info

Les comptes-rendus du conseil municipal du 10 juillet 2020 18h30 et 19h15 sont approuvés à l'unanimité.

### ***Ouverture de séance à 20h40***

#### **Délibération pour paiement de la partie communale des masques offert aux habitants par la commune à l'Inter Caux-Vexin**

Vu la pandémie du COVID-19 et dans l'urgence de la crise sanitaire, la commune s'est associée à la communauté de communes Inter-Caux-Vexin pour l'achat groupé de masques réutilisables. Deux par habitants, un offert par l'inter-Caux-Vexin et l'autre par la commune.

Le montant de la part communale s'élève à 1 499.31 € TTC.

L'inter-Caux-Vexin a établi une convention de financement des masques réutilisables entre eux et notre commune et qui doit être signé par Monsieur Le Maire.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité que Monsieur Le Maire signe ladite convention.

#### **Délibération pour réaliser un arrêté du Maire autorisant la création d'une Régie pour les recettes de location de la salle polyvalente et de location de la vaisselle au secrétariat de la mairie à partir du 01/11/2020.**

Monsieur le Maire expose les avantages de créer une régie pour le Trésor public au sein de notre commune afin de faciliter le traitement des recettes de location de la salle polyvalente et de la vaisselle.

Pour cela il demande l'autorisation à l'ensemble du conseil municipal pour réaliser un arrêté du Maire pour la création de cette régie. Une indemnité annuelle de 110€ sera allouée au régisseur de recettes.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **Délibération pour le remboursement d'acomptes de la salle polyvalente suite à annulation dû au COVID-19**

Vu l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2020, suite à la crise sanitaire, nous pouvons louer la salle polyvalente que pour un nombre maximum de 30 personnes. Suite à cet arrêté, deux personnes ont souhaité annuler leurs réservations vu les restrictions.

Monsieur le Maire propose de rembourser les acomptes à ces deux personnes soit 165€ pour Mr BOUST et 165€ pour Madame LEROYER.

Il a été décidé de virer la somme de 330.00 € du compte 61558 au compte 673.

L'ensemble du conseil municipal vote à l'unanimité le remboursement des deux acomptes pour Mr BOUST et Mme LEROYER.

### **Participation communale Centres de Loisirs**

Vu la délibération du 30 mars 2017 fixant la participation au centre de loisirs à 4€ par jour par enfant pendant les vacances scolaires et de 2€ par mercredi entier par enfant pour le centre de loisirs LE CLAM de Montmain.

Considérant que cela ne laisse pas de choix de centres de loisirs aux familles Fresnoises, il a été décidé d'étendre la participation communale aux autres centres de loisirs de la région Fresnoise avec les mêmes tarifs de participation.

Ces aides seront effectives à compter de ce jour et seront versées aux familles sur justificatif de paiement.

### **Informations et questions diverses :**

- Odile IGER demande où en est la demande de la boulangerie de Montmain concernant la demande d'installation d'une machine à pain.

Mr Le Maire informe le conseil municipal qu'il est entrain d'étudier le dossier notamment le prix des distributeurs, terrains disponibles avec possibilité de parking et d'y apporter d'autre produits locaux.

- Mr le maire informe le conseil municipal qu'il a fait une demande de devis auprès de la SMACL afin de réaliser des économies.

La SMACL est une assurance pour les collectivités et association et a été créée par des élus sur le secteur de Niort pour faire marcher la concurrence. Un partenariat a été signé avec le Crédit Agricole afin de pouvoir proposer des devis sur l'ensemble du territoire.

Groupama pour 2020, nous facture environ 3400€ à l'année.

La SMACL nous propose 2750€ à l'année. Soit une économie de 650€ à l'année.

Cependant, avant de confirmer, Mr Le maire doit vérifier si toutes les conditions et garanties sont à minima identiques que celles proposés par Groupama.

Si elles sont à minima identiques, un courrier recommandé avec accusé réception sera envoyé à Groupama pour les informer de la résiliation de notre contrat. Un délai de 2 mois est nécessaire pour confirmer la résiliation.

Les assurances comprennent :

- Les bâtiments communaux,
- Le véhicule communal,
- La salle polyvalente,
- Les 2 logements,
- La mairie,
- Le secrétariat de Mairie,
- La protection juridique.

## **- Dossier CCAS**

La commission du CCAS est le mardi 13 octobre 2020 à 20h30. L'ordre du jour sera :

- Préparation du colis des aînés pour Noël
- Approbation de la dissolution du CCAS

## **- Vitesse dans Fresne le plan**

Plusieurs plaintes ont été faites par rapport à la vitesse au sein du village, notamment rue des pigeonniers, rue du Val ramier et rue des Marronniers. Un comptage a été réalisé par la DDE de Clères et les prélèvements sont en cours d'analyse. Grâce à cette enquête, on pourra obtenir des aides pour pouvoir agir et trouver des solutions adéquates contre la vitesse.

Le Maire demande à la commission travaux de se concerter afin de chiffrer différentes solutions contre la vitesse en prenant en compte les engins agricoles et de voir comment sécuriser les arrêts de bus au bord des départementales.

## **- Partenariat AXA**

Mr le maire expose la demande de Mme MILLET afin de signer un partenariat avec AXA pour obtenir la salle polyvalente gratuitement en échange d'une réunion d'information sur les mutuelles proposées aux retraités de notre commune par AXA.

Le Conseil municipal désapprouve cette demande avec 10 contre, 1 pour et 1 abstention.

## **- Livre sur l'histoire de Fresne le plan**

Monsieur le maire expose la demande de Mr MOLKOU proposant de réaliser des recherches historiques sur la commune afin de réaliser un livre sur Fresne le plan. Le coût financier pour la commune serait d'environ 12 000€.

Le conseil municipal désapprouve à l'unanimité.

## **- Site internet**

Mr le Maire rappelle qu'en décembre 2019, le site internet de la commune a été piraté et de ce fait, l'accès a été totalement coupé par l'hébergeur OVH.

Mr Pierre-Bernard COGNEIN travaille sur le dossier depuis plusieurs semaines.

Il informe le conseil municipal que cela est très difficile de réinitialiser les données car OVH est une grande société internationale.

Afin de résoudre ces problèmes, il nous informe qu'il y a un hébergeur français où les serveurs sont basés à Clermont-Ferrand, l'entreprise O2Switch.

Pour l'hébergement, il nous facturerait 72€ TTC soit 60€ HT.

Les avantages sont :

- Préparation des serveurs,
- Espace illimité,
- Nombre d'adresses illimitées,
- Temps de réponses dans les 5 à 6mn en cas de problème.

Mr COGNEIN a un recul de 6 ans à titre personnel et professionnel avec cette société.

L'ensemble du conseil municipal approuve de changer d'hébergeur et de prendre O2Switch et remercie Mr COGNEIN pour son travail.

Mr COGNEIN informe le conseil qu'il continue son travail afin de pouvoir créer un nouveau site internet pour la commune rapidement.

Il formera les personnes concernées pour les mises à jour régulières du site et il y aura la possibilité d'intégrer une boîte à idées sur le site.

Pour le visuel du nouveau site internet, il nous invite aller voir le site de la ville de Rouen.

Concernant la sécurité du site internet, Mr le Maire et Mr COGNEIN ont rencontré Mr PERRONO Patrick Il est spécialisé dans la sécurité des sites internet et pourra nous faire bénéficier de ses expériences. Il prendrait une prestation d'environ de 700 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **- Fresne-info**

Pour le Fresne info, Mr le maire propose de réaliser un portrait par conseiller pour se présenter brièvement sans rentrer dans les détails de la vie privée avec des questions identiques pour tous. Après vote, 4 non et 6 oui. Il n'y a aucune obligation. Ceux qu'ils ne veulent pas, ne seront pas interviewés. Madame Florence LEVAVASSEUR se propose de réaliser les interviews. Mr le maire propose d'intégrer les employés communaux s'ils sont d'accord.

- Mr le Maire rappelle que le dimanche 11 octobre, il invite tous les conseillers dès 9h30 à effectuer une balade en vélo afin de connaître les frontières de la commune et de visiter les bâtiments communaux et l'église.

- Mr Christophe TARDIVON demande si on peut effectuer un devis pour tous les fils électriques en l'air dans la rue du Val Ramier. Mr ROGER Patrick rappelle qu'un devis a été fait auprès du SDE, il y a environ 2 ans et qu'il y avait à charge de la commune environ 20 000 €.

- Mr le Maire fait un point sur l'école de Fresne le plan.

Il rappelle qu'un cas de COVID a été avéré au sein du personnel du SIVOM qui s'occupe de la cantine de Montmain. Tout le personnel du SIVOM et les ATSEM de l'école la petite sirène de Mesnil-Raoul ont été placés en septaine.

Tout le personnel en arrêt a dû réaliser le test PCR.

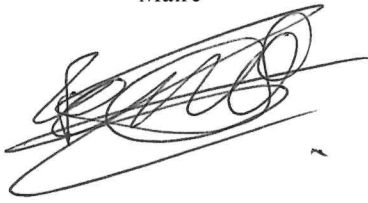
La garderie, le transport scolaire et la cantine ont été suspendus.

Pour l'école de Fresne le plan, les enfants ont dû ramener leurs paniers repas. Mr MAGNAN et les enseignantes, Mmes GROC, GOGLU et LEVILLAIN ont été solidaires à l'organisation et à la surveillance des enfants et les ont surveillés pendant la pause méridienne le jeudi et vendredi au sein de la salle polyvalente.

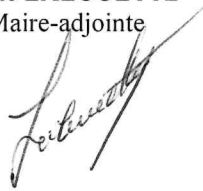
Des réunions avec l'inspecteur académique, le SIVOM et les maires du RPI ont eu lieu afin d'organiser au mieux cette crise. Après le retour des tests négatifs tout le personnel a repris le travail normalement, tout en respectant le protocole sanitaire. Le transport scolaire, la garderie et la cantine a pu reprendre dès le lundi matin.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 41.**

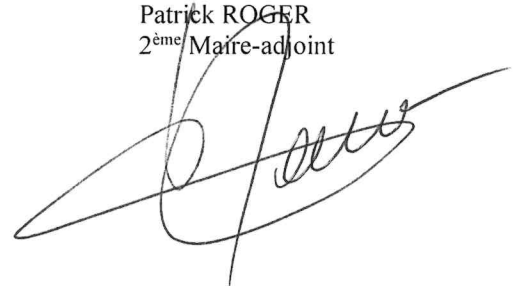
Guillaume RENARD  
Maire



Claudine LALOUETTE  
1<sup>er</sup> Maire-adjointe



Patrick ROGER  
2<sup>ème</sup> Maire-adjoint



Elisabeth LANGLET  
3<sup>ème</sup> Maire Adjointe



Claire AUBERT

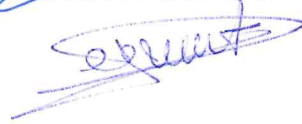


Thierry BAKETOU  
Absent et excusé

Pierre-Bernard COGNEIN

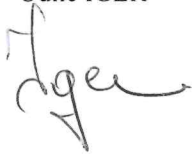


Carole DEGREMONT



Ludovic HAUROGNÉ  
Absent et excusé

Odile IGER



Franck LESELLIER



Florence LEVAVASSEUR



Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE  
Absente et excusée

Christophe TARDIVON



Laurent VILLEZ



